

## Repenser les inégalités face au défi écologique

**Lutter contre les inégalités est le leitmotiv de bien des mobilisations. Mais la finitude de notre planète oblige à renouveler la réflexion. Une tâche à laquelle s'est attelé, avec la Revue Projet, un groupe d'associations, syndicats et chercheurs de sensibilités variées. D'où un texte fort, qui refuse d'opposer enjeux sociaux et environnementaux et qui inspire le colloque « Réduire les inégalités, une exigence écologique et sociale » (16 au 18 fév. 2017).**

Notre monde doit faire face simultanément à des défis écologiques sans précédent et à la forte hausse des inégalités. Faut-il choisir son combat ? Une vision à court-terme nous laisse envisager cette situation sous la forme d'un dilemme insurmontable. Or l'urgence sociale et l'urgence écologique sont, en bonne partie, les deux faces d'une même pièce. Surtout, la seconde oblige à repenser la manière de traiter des inégalités<sup>[1]</sup>.



### Insoutenabilité sociale

Mesurées financièrement, les inégalités se sont plutôt réduites entre pays au cours des dernières décennies (les pays d'Afrique subsaharienne faisant largement exception) mais elles se sont vivement accrues au sein de chaque pays. Si les inégalités de revenus ont globalement augmenté – avec des écarts de rémunération de 1 à 1000 dans certaines multinationales –, les inégalités de patrimoines ont, pour leur part, véritablement explosé au niveau international et sur une longue période<sup>[1]</sup>. Quelques individus concentrent désormais près de la moitié de la richesse mondiale<sup>[2]</sup>.

L'approche monétaire n'offre certes qu'une vision parcellaire des inégalités, qui sont vécues d'abord en termes d'accès à certains services et activités (santé, éducation, emploi, énergie, logement, transport...), en termes d'exposition à certains dommages ou nuisances (bruit, pollution, vulnérabilité à des événements extrêmes...), de discriminations (raciale, de genre, religieuse...), ou encore en termes de qualité des liens sociaux (familiaux, amicaux, de travail, de citoyenneté)<sup>[3]</sup>. Elle traduit cependant, dans un monde fortement monétarisé (où l'accès aux biens et services dépend grandement du revenu), une grave réalité.



## Les inégalités, une violence sociale

De larges franges de la population, exclues des systèmes de soin, de l'emploi, d'un accès à l'école ou à la formation, ne peuvent satisfaire leurs besoins essentiels, encore moins goûter à la liberté de choisir les produits qu'elles consomment.

Ces inégalités recouvrent, en bas de l'échelle sociale, un déni des droits les plus élémentaires. L'accès à l'alimentation, à l'eau potable, aux soins essentiels, reste un enjeu massif à l'échelle du monde. En Europe et aux États-Unis même, des fractions grandissantes de la population sont condamnées à des stratégies de survie. Dans ces pays prospères, les inégalités peuvent être vécues par les plus pauvres comme une blessure supplémentaire. Les personnes durablement exclues du marché du travail, en particulier, expriment souvent un sentiment insupportable, celui de leur inutilité pour la société. La violence des inégalités monétaires est

Plus une société occidentale est inégale, plus forts y sont les taux de criminalité, d'emprisonnement, de suicide.

d'autant plus forte que leur ampleur s'accroît et que la reconnaissance sociale en dépend[4].

Les inégalités socioéconomiques distendent ou détricotent aussi le tissu social. Des travaux en épidémiologie portant sur les pays de l'OCDE[5] montrent une forte corrélation entre l'ampleur des inégalités et la mauvaise santé d'une société : plus une société occidentale est inégale, plus forts y sont les taux de criminalité, d'emprisonnement, de suicide, de consommation de drogue, de grossesses adolescentes, et plus l'espérance de vie en bonne santé y est faible. La mobilité sociale est bien plus forte dans une société relativement égalitaire comme le Danemark, qu'aux États-Unis, contrairement à certaines idées reçues sur l'*American Dream*[6].

## La démocratie fragilisée

Les inégalités fragilisent également les démocraties. Quand le financement des campagnes électorales dépend des plus puissants ; quand les élus au Congrès américain détiennent eux-mêmes en moyenne un patrimoine de 5 millions de dollars ; quand une mesure soutenue par le monde des affaires a de grandes chances d'être adoptée[7] ; quand, dans les faits, 93 % des fruits de la croissance bénéficient à 1 % de la population tandis qu'une large frange s'appauvrit, les États-Unis donnent de plus en plus l'image d'une « ploutocratie[8] » (même s'il ne faut pas y désespérer de la vitalité démocratique !). L'Union européenne n'est évidemment pas en reste : Bruxelles compte 20 000 lobbyistes, et les secteurs qui ont le plus investi en ce domaine, à l'instar de la banque et l'industrie pharmaceutique, sont aussi ceux où les fortunes ont le plus vite explosé[9]. La situation sociale en France n'est guère comparable à celle des États-Unis, mais pour les 40 % les plus pauvres des Français, dont le niveau de vie s'est érodé au cours des dernières décennies, le sentiment croît d'une impuissance du système politique à répondre à leurs attentes – voire, d'un mépris à leur égard. Le discrédit des élites, la recherche de boucs émissaires, le refuge dans l'abstention ou les votes extrêmes y puisent

leurs sources. Dans bien des pays du Sud de la planète, enfin, captation des ressources et captation du pouvoir procèdent du même mouvement. Les inégalités y sont alors un obstacle central à toute alternance [\[10\]](#).

Ces inégalités sont d'autant moins supportables qu'elles interviennent dans des sociétés largement converties à l'idéologie méritocratique. L'on y tend à attribuer la réussite sociale de l'un, comme l'échec social de l'autre, à son mérite propre. Le riche pourra se féliciter des efforts accomplis et du talent déployé pour parvenir à sa place, le pauvre se mortifier de ses échecs. Les faits sont pourtant là : le revenu de chacun dépend avant tout de sa naissance. Sur le plan mondial, il dépend pour 60 % du pays où l'on naît, pour 20 % de la famille où l'on naît, le mérite n'expliquant qu'une partie des 20 % restants [\[11\]](#). En France aussi, la reproduction sociale, favorisée par le système scolaire, est extrêmement forte [\[12\]](#).

Un nombre croissant d'économistes s'inquiète désormais de l'impact des inégalités sur la croissance du Pib, une inquiétude partagée au sein du FMI ou de l'OCDE [\[13\]](#). Mais l'impératif de réduction des inégalités ne saurait dépendre d'une appréciation quant à leur efficacité économique – le Pib constituant par ailleurs une mesure très problématique de la richesse.



## Planète en surchauffe

On ne saurait répondre aujourd'hui aux inégalités sans tenir compte de l'état de dégradation avancée de l'environnement sous l'effet de l'activité humaine. Des seuils irréversibles ont déjà été franchis concernant le changement climatique et l'érosion de la biodiversité. Et la somme des engagements pris par les États lors de la Cop21, s'ils sont respectés, ne suffira guère qu'à limiter le réchauffement à +3°C à l'horizon 2100. La fertilité des sols décline de façon inquiétante – notamment du fait de la perturbation des cycles de l'azote et du phosphore. Près de 40 % des terres au niveau mondial sont déjà dégradées à cause de l'érosion des sols, de la diminution de leur fertilité par destruction des vers de terre ou des micro-organismes qui l'assurent et du surpâturage [\[14\]](#). L'usage d'intrants dans les cultures menace sérieusement la biodiversité et la santé humaine. La perte de productivité des terres est estimée à 50 % dans les scénarios les plus défavorables. Localement, l'eau potable devient

Les plus vulnérables sont déjà les plus affectés par les dégradations environnementales.

de plus en plus rare et de nombreux minéraux sont sur le point d'être épuisés [\[15\]](#).

L'environnement représente à bien des égards « la nouvelle frontière des inégalités [\[16\]](#) ». Les tensions environnementales renforcent les inégalités sociales aussi bien entre pays qu'entre individus. Les plus vulnérables, au Sud (inondations au Bangladesh, sécheresse dans la Corne de l'Afrique, recul des glaciers et perte de la ressource en eau au Pérou...) mais aussi au Nord

(canicules en Europe, sécheresses en Californie, tempêtes Cindy et Katrina au Sud-Est des États-Unis...), sont d'ores et déjà les plus affectés par les dégradations environnementales. Ils sont aujourd'hui victimes du dérèglement climatique, de la perte de la biodiversité, des pollutions[17]. Les projections montrent qu'ils le seront bien plus encore demain, car moins résilients face aux événements climatiques violents, condamnés à quitter leurs terres devenues infertiles ou objets de conflits pour chercher refuge ailleurs, menacés par une raréfaction drastique de l'accès à l'eau potable. Chaque année, plus de 20 millions de personnes dans le monde ont dû fuir leur foyer pour des raisons climatiques[18], et ce nombre devrait encore augmenter à brève échéance. Les tensions environnementales peuvent aussi s'avérer, dans certains contextes, une source majeure d'instabilité et de conflits[19].

L'injustice est d'autant plus forte que les plus vulnérables sont ceux qui contribuent le moins à la dégradation de notre maison commune[20]. L'inégalité se traduit jusque dans les impacts différenciés de nos modes de vie. Sur une Terre peuplée de 7,5 milliards de personnes, si l'on ne veut pas compromettre les capacités de régénération de la planète, chacun de nous dispose en théorie[21] d'une empreinte écologique de 1,7 hectare global (hag). Dans la réalité, cette mesure de la surface de sol productible et d'eau disponible pour satisfaire nos besoins est aujourd'hui de 2,6 hag/habitant. Une moyenne qui cache de fortes disparités : les 10 % des ménages les plus riches en France ont une empreinte écologique (proche de 7 hag/hab.), trois fois plus élevée que celle des 10 % les ménages les plus pauvres (2,3 hag/hab.), alors qu'un Européen paraît presque sobre par rapport à un Américain (9,6 hag/hab.)[22].

## **Des impacts différents en fonction des revenus**

La corrélation entre niveau de revenus et destruction environnementale se mesure aussi par l'empreinte carbone : en France, les 20 % des ménages les plus aisés induisent, par leur consommation, 29 % des émissions de CO<sub>2</sub>, contre 11 % pour les 20 % les plus modestes[23]. Sur le plan mondial, entre 1998 et 2013, les 10 % les plus riches ont émis presque la moitié des gaz à effet de serre (GES), et inversement, la moitié la plus pauvre de l'humanité n'a émis que 10 % des GES[24]. Ainsi la crise environnementale, elle-même, résulte-t-elle de l'existence des inégalités, d'un accaparement et d'un usage incontrôlés des ressources

Sur le plan mondial, les 10 % les plus riches ont émis presque la moitié des gaz à effet de serre.

naturelles par un petit nombre.

Ce constat exige de penser autrement la réduction des inégalités : on ne peut plus penser la justice sociale comme simple redistribution de biens et de richesses économiques, indépendamment de limites écologiques. On ne peut plus penser la justice sans considérer les interactions entre les sphères sociales et environnementales[25]. Redistribuer, répartir des richesses matérielles, comme autant de « droits de tirage sur la biosphère », revient à en légitimer l'usage[26]. Dès lors qu'il est irresponsable d'émettre plus de carbone que ne peut en absorber la biosphère, dès lors qu'il est irresponsable de consommer des matériaux dans des proportions qui en organisent la pénurie pour les générations à venir, dès lors qu'il est

irresponsable de sacrifier l'existence de centaines d'espèces animales et végétales à l'appétit de l'espèce humaine, il s'agit de penser une juste distribution et redistribution dans les limites de la biosphère.

## **Lier justice sociale et préservation de l'environnement**

On oppose souvent les enjeux de justice sociale et de préservation de l'hospitalité de notre planète : arguant du poids démesuré qu'aurait une taxe carbone sur le budget des classes modestes, du risque pour l'emploi d'une réorientation vers des modes de vies et mobilités durables, du besoin de désenclavement économique pour justifier la construction de grosses infrastructures routières ou aéroportuaires... Des contradictions à court-terme sont certes à surmonter mais, surtout, la myopie de notre temps politique et médiatique nous empêche de voir que, sur la durée, les enjeux sont intimement liés.

On ne désamorçera pas la « bombe écologique » – du moins pas de façon pacifique – sans apporter des réponses aux préoccupations sociales. Il ne suffira pas davantage d'avoir répondu aux défis écologiques pour faire émerger une société plus juste et équitable. Il s'agit de répondre à ces défis, non pas consécutivement, mais dans un même mouvement. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons contribuer à l'émergence d'un ensemble de propositions conjointes de structures syndicales, d'associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, d'associations familiales et de consommateurs, d'ONG de solidarité internationale et de mouvements de protection de la nature et de l'environnement à tous niveaux territoriaux.



## **Plancher social et plafond environnemental**

Il ne nous appartient pas de déterminer un niveau acceptable d'inégalités comme une loi qui s'imposerait partout, tant cette question touche à des différences culturelles, à des enjeux de représentations, à des arbitrages politiques dans chaque communauté humaine. Cependant, cette latitude ne saurait être totale, sauf à reconnaître le droit pour la population de certains pays de maintenir un mode de vie incompatible avec la possibilité d'une vie digne dans d'autres pays et pour les générations futures. Partout, l'ampleur des inégalités doit être bornée, d'un côté, par l'impératif de dignité, de respect des droits de tout être humain : chaque individu doit avoir accès à des biens et services lui permettant d'être acteur de sa vie et de la société, d'exercer ses « capacités »<sup>[27]</sup>. Et de l'autre côté, par l'interdiction de nuire à autrui, un autrui qui s'élargit aux dimensions de la planète et aux générations futures, et donc au respect de la biosphère, au vu des défis écologiques. Autrement dit, atteindre un « espace sûr et juste pour l'humanité »<sup>[28]</sup> suppose de respecter à la fois un plancher social et un plafond environnemental. Les écarts de richesse ne sauraient être acceptables, sur le plan éthique, que situés entre ces deux balises.

Pour devenir un espace sûr et juste pour l'humanité, la société devra être beaucoup moins inégalitaire

Il reste hasardeux, à ce stade, d'établir un plafond de revenu ou de patrimoine compatible avec les limites de la planète. Par-delà les difficultés méthodologiques pour les mesurer, comme en témoignent les débats autour de l'empreinte écologique, ces limites sont évidemment en partie un construit social[29]. Mais peut-on attendre qu'un indicateur fasse absolument consensus avant de poser ces limites ? Les travaux autour des « [9 limites de la planète](#) »[30] donnent d'ores et déjà une indication assez précise des principaux risques encourus. Et même si l'on ne peut déterminer une corrélation parfaitement linéaire entre le niveau de revenus ou de patrimoine d'un individu et son incidence sur les limites planétaires[31], une certitude se dégage du diagnostic brièvement esquissé ici : pour devenir un espace sûr et juste pour l'humanité, la société mondiale et chaque société nationale devront être beaucoup moins inégalitaires et plus équitables.

## Un défi colossal

Le défi est immense. En France, même les 10 % les plus pauvres de la population auraient une empreinte écologique insoutenable[32]. Sur le plan mondial, aucun pays ne parvient aujourd'hui à combiner un niveau de développement social et humain satisfaisant avec une empreinte écologique soutenable[33]. Aucun n'a adopté un mode d'organisation sociale dans les limites de cet « espace sûr et juste pour l'humanité ». L'Europe, confrontée aux attaques que subit son modèle social – qui avait pourtant permis à une majorité de vivre au-dessus du « plancher social » – ne saurait miser sur une croissance fortement émettrice pour atteindre cet espace.

Cet « espace juste et sûr pour l'humanité » n'est pas pour autant inaccessible. Fournir en électricité les 1,3 milliard de personnes qui en sont privées n'augmenterait que de 0,7 % les émissions mondiales de CO<sub>2</sub>[34] ; 0,2 % des revenus mondiaux suffiraient aux 1,4 milliards de personnes qui vivent avec moins de 1,25 \$/jour de passer ce seuil – même s'il n'est pas en soi garant d'une vie décente[35]. Mais permettre à l'ensemble de l'humanité de vivre décemment dans les limites de la biosphère suppose de la part des pays riches – dont le nôtre – des changements d'autant plus radicaux qu'ils ont envers les pays les plus pauvres, du fait de leur lourde responsabilité dans la dégradation de la planète, une forme de « dette écologique[36] » à honorer.



## Bien vivre dans notre maison commune

Partant du constat de notre fragilité comme êtres humains, de notre dépendance envers la biosphère qui nous nourrit et nous héberge, nous reconnaissant comme des êtres fondamentalement sociaux et politiques, dépendants pour notre épanouissement de la qualité, de la profondeur des relations nouées avec d'autres, il en va de notre responsabilité, de notre

intérêt et du sens de nos existences que de prendre soin de notre maison commune et de celles et ceux qui y habitent. Surtout, cet « espace juste et sûr pour l'humanité » ouvre un horizon porteur de sens dans un monde qui en a singulièrement besoin : celui de vivre bien[37] dans notre maison commune.

Le changement de cap que nous souhaitons est radical, au sens où il touche à la racine de notre organisation économique et sociale. Aussi l'heure est-elle venue d'envisager des propositions qui pourront bouleverser l'ordre établi. Elles ne feront pas nécessairement consensus, y compris au sein de nos associations, de nos organisations syndicales, de nos centres de recherche. Mais il en va de notre responsabilité de les instruire, d'en débattre et d'engager nos responsables politiques à les prendre au sérieux. Pour que le quinquennat qui s'ouvre marque, dans notre pays, une étape vers un modèle de société respectueux de la planète et de ses habitants. Ces propositions tournent autour de trois axes forts.

## **Vivre bien dans les limites de la biosphère**

Chacun ne pourra véritablement contribuer à la société que si elle lui en offre les capacités : assurer collectivement des conditions de vie décente à tous est une façon de signifier que chacun compte, et que la société compte sur la contribution de chacun. Prendre soin de la maison commune oblige à en poser et à en respecter les limites, en réduisant la ponction globale opérée par notre humanité sur les ressources de la biosphère, par des politiques de sobriété et d'efficacité. Ce double mouvement invite à un plafonnement de l'accumulation des richesses et à une forte réduction des inégalités économiques : à ce que les pays les plus riches de notre humanité, et les personnes les plus riches de nos sociétés, vivent plus simplement

Assurer des conditions de vie décente à tous et prendre soin de la maison commune invite à un plafonnement de l'accumulation des richesses.

pour que d'autres puissent simplement vivre (pour paraphraser Gandhi).

## **Rebâtir notre modèle social**

Une mutation en profondeur de nos sociétés sera nécessaire pour parvenir à cet « espace juste et sûr pour l'humanité », une transformation qu'il faut anticiper et accompagner pour la rendre possible et atténuer d'inévitables tensions. Sans avoir toutes les clés de la grande métamorphose à laquelle nous invite l'insoutenabilité actuelle de notre modèle, nous pouvons d'ores et déjà identifier des expériences respectueuses de l'environnement et de l'être humain, et des politiques à double-dividende social et environnemental, dans lesquelles il faut investir prioritairement. Le succès en France d'un film comme *Demain*[38] suggère l'enthousiasme que peuvent susciter de telles perspectives. Nous savons aussi que toute transformation en profondeur d'un modèle social risque d'avoir des conséquences négatives pour certains, qu'elle génère des inquiétudes légitimes, potentiellement des crispations ou des tensions, en particulier quant à la place du travail, du statut social et de la rémunération qui y sont attachés. Il s'agit d'accompagner ces périodes de transition par l'anticipation des mutations

professionnelles et l'élargissement de la protection sociale, afin de sécuriser des droits liés à la transition et de couvrir les conséquences sociales des dégradations environnementales.

## Sortir du court-termisme

Le préalable à toute évolution vers des modèles viables et équitables est de réinsuffler du temps long dans la décision politique et la décision économique, afin de dépasser des contradictions qui peuvent paraître insolubles à court terme entre impératifs sociaux et environnementaux. Regarder à long terme ne signifie pas différer les décisions, dont certaines sont urgentes, mais recouvrer notre capacité à décider collectivement de notre avenir commun, à nous doter d'un cap, par des processus de décision politique plus inclusifs et plus proches des citoyens, des institutions, des dispositifs pour intégrer les impératifs de viabilité écologique et de bien-être social aux choix politiques et économiques et des indicateurs pour orienter nos sociétés vers « un espace juste et sûr pour l'humanité ». Encore faut-il, pour opérer cette reconquête, se donner les moyens de sortir du court-termisme. Enrayer la quête d'accumulation à tout prix, la financiarisation de notre économie et la déresponsabilisation qu'elle entraîne, afin de réorienter les capitaux et la création monétaire vers les investissements nécessaires à la transition écologique et sociale. Ralentir la spirale de l'hyperconsommation. Contrer la mise en concurrence généralisée entre individus et entre territoires. Et, à l'heure où une majorité d'États semblent n'avoir d'autre projet politique que d'attirer les investisseurs, quitte à ajuster leur système fiscal, leur droit du travail ou de l'environnement, reconquérir l'autonomie du politique par rapport à la sphère économique et sa capacité à orienter la vie sociale.

*Nota Bene : Ce texte, coordonné par Marie Drique et Jean Merckaert, est le fruit commun d'un groupe de travail « Penser les inégalités dans un monde fini », réuni entre 2015 et 2017 et composé de Florian Augagneur (Fondation Nicolas Hulot), Alain Régnier et Gwenaëlle Dufour (Solidarités nouvelles pour le logement), Jean-Marc Boisselier (Secours Catholique), Patrice Le Roué (CFTC), Marie Drique, Jean Merckaert, Lucile Leclair, Pierre Duclos, Claire Capou (Revue Projet), Aurore Lalucq (Institut Veblen), Manuel Domergue (Fondation Abbé Pierre), Caroline Dorémus-Mège (CCFD-Terre Solidaire), Fabien Tocqué et Myriam Bobbio (Union nationale des associations familiales), Meike Fink (Réseau action Climat), Manon Aubry (Oxfam-France), Clémence Dubois (350.org), Bruno Lamour (Collectif Roosevelt), Frédéric Amiel (Emmaüs France) et Jean-Pierre Bompard (Humanité et biodiversité).*

---

[1] Cf. les travaux de Thomas Piketty.

[2] 62 personnes possèdent aujourd'hui autant que 3,5 milliards de personnes selon Oxfam (« [Une économie au service des 1 %](#) », rapport publié en janvier 2016). Malgré les discussions méthodologiques autour de ces chiffres, ils recouvrent une réalité insupportable. En France, les 10 % les mieux dotés, en patrimoine, en



détiennent collectivement 47 % et les 1 % les plus riches possèdent à eux seuls 16 % du patrimoine brut (selon les derniers chiffres parus en 2015).

[3] Cf. Serge Paugam, audition par le groupe de travail, le 21 mars 2015.

[4] Le philosophe Michel Walzer pointe la monopolisation de la reconnaissance par la sphère économique et propose un rééquilibrage avec d'autres sphères où les moyens de reconnaissance et de justice diffèrent, permettant à chacun de trouver sa place dans la société. Cf. audition de Cécile Renouard par le groupe de travail, le 14 oct. 2015.

[5] Richard Wilkinson et Kate Pickett, *Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous ?*, Les petits matins, 2013.

[6] Pour une synthèse de ces travaux, lire [l'entretien de Richard Wilkinson](#) dans la *Revue Projet* n° 341, et repris en partie dans le n° 356. Extrait : « Dans une société inégalitaire, la compétition est plus féroce, il y a plus de moqueries, de paroles et d'attitudes blessantes. Il faut alors se blinder, cacher à tout prix sa vulnérabilité, et se vendre davantage, faire sa propre promotion, pour maintenir son statut. Cette pression sociale se traduit, chez les jeunes en particulier, par une forme de narcissisme insécurisé. »

[7] Martin Gilens et Benjamin Page, « Testing Theories of American Politics : Elites, Interest Groups, and Average Citizens », *American Political Science Association*, vol. 12, N° 3, septembre 2014, pp. 564-581.

[8] Joseph Stiglitz, *La grande fracture*, 2015, Fayard.

[9] Oxfam, « [Insatiable richesse : toujours plus pour ceux qui ont déjà tout](#) », étude publiée en janvier 2015.

[10] *Revue Projet* n° 351, « Démocratie en Afrique : quels défis ? » en partenariat avec la campagne « Tournons la page ».

[11] Cf. Les travaux de Branko Milanovic, ancien directeur de la recherche économique auprès de la Banque mondiale, notamment « Global Inequality of Opportunity : How Much of Our Income Is Determined by Where We Live ? », *The Review of Economics and Statistics*, vol. 97, n° 2, 2015, pp. 452-460.

[12] Camille Peugny, *Le destin au berceau*, Seuil, 2011.

[13] Cf. par exemple, OCDE, « Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous », novembre 2015.

[14] Selon le rapport du programme des Nations unies pour le développement en 2011.

[15] Alain Grandjean, « [Critique de la raison productiviste](#) », *Revue Projet* n° 324-325, 2011 et les travaux de Philippe Bihouix.

[16] Selon l'expression d'Éloi Laurent, lors de son audition par le groupe de travail, le 9 décembre 2015.

[17] Joan Martínez Alier, *L'écologisme des pauvres. Une étude des conflits environnementaux dans le monde*, Les Petits matins/Institut Veblen, 2014 [2002, trad. de l'espagnol par A. Verkaeren].

[18] Soit une personne toutes les secondes, selon le Norwegian Refugee Council. À lire, entre autres, dans ce court article « [Disaster and climate change](#) », 21 janvier 2016.

[19] Ainsi, la surdité du gouvernement syrien devant les conséquences de la sécheresse entre 2006 et 2010 a joué un rôle important dans la déstabilisation du pays. Déjà en 2009, le PNUE estimait qu'« au moins 40 % des conflits internes qui ont éclaté au cours des soixante dernières années ont, d'une façon ou d'une autre, été liés aux ressources naturelles. Cela a multiplié par deux le risque de reprise d'un conflit dans un intervalle de cinq ans seulement ».

[20] Cela ne signifie pas que les populations précaires ne commettent pas de dégradations environnementales : c'est notamment le cas, dans les pays en développement, lorsque la survie dépend directement de la consommation du capital naturel à portée. C'est aussi le cas, dans les pays développés, quand des populations n'ayant pas accès aux produits de qualité entretiennent un système *low cost*, souvent fondé sur un éloignement de la production, dans des conditions sociales et environnementales douteuses.

[21] Malgré les débats méthodologiques autour de ce type d'indicateurs et leur imprécision.

[22] Chiffres cités dans Manuel Domergue et Guillaume Duval, « [La lutte contre les inégalités est au cœur du sujet](#) », *Alternatives Économiques, Hors-série*, n° 083, décembre 2009.

[23] Fabrice Lenglard, Christophe Lesieur et Jean-Louis Pasquier, « Les émissions de CO<sub>2</sub> du circuit économique en France », *L'économie française. Comptes et dossiers*, Insee, 2010. Se fondant sur des chiffres de 2005, les auteurs précisent toutefois que « du fait de différences de structure dans les paniers de consommation, le contenu en CO<sub>2</sub> par euro dépensé est en moyenne plus faible pour un ménage aisé que pour un ménage modeste. »

[24] Cf. Thomas Piketty et Lucas Chancel. Les 1 % les plus émetteurs (70 millions de personnes) représentent 13 % des émissions.

[25] Le constat est d'ailleurs partagé par le Conseil économique social et environnemental (CESE) – ainsi que les nombreuses associations – qui avancent la nécessité d'une « justice climatique ». Cf. Jean Jouzel et Agnès Michelot (rapporteurs), « [La justice climatique : enjeux et perspectives pour la France](#) », CESE, 2016.

[26] Cf. Frédéric-Paul Piguet. Audition par le groupe de travail le 14 octobre 2015.

[27] Amartya Sen, prix Nobel d'économie indien, propose de juger la qualité de la vie de l'individu à partir de sa liberté substantielle, de ce qu'il est en mesure de réaliser vraiment. L'ensemble de ce que la personne peut être et faire (les « fonctionnements ») – manger, être en bonne santé... mais aussi prendre part à la vie de la communauté, être digne à ses propres yeux... – est appelé *capabilité* (« *capability* »).

[28] Selon le titre d'une [étude de Kate Raworth pour Oxfam](#), qui représente cet espace sous la forme d'un « doughnut », ce gâteau américain en forme de disque.

[29] Évolutives, elles expriment finalement la prise en compte de notre interdépendance et le risque que nos sociétés acceptent de faire courir aux plus fragiles d'entre leurs membres, devant les dégradations environnementales et autres événements climatiques violents.

[30] Changements climatiques, intégrité de la biosphère (érosion de la biodiversité et dérèglement des écosystèmes), transformation des terres, acidification des océans, utilisation de l'eau douce, flux biogéochimiques (azote, phosphore), appauvrissement de l'ozone stratosphérique, croissance des aérosols atmosphériques et dissémination de nouvelles substances : ces 9 processus et leurs limites définissent un « espace sûr » pour l'humanité. Or deux limites (l'intégrité de la biodiversité et les flux d'azote et de phosphore) ont d'ores et déjà été dépassées. Cf. Rockström *et al.*, « Planetary Boundaries : Exploring the Safe Operating Space for Humanity », *Ecology and Society*, 2009 ; Steffen *et al.*, « Planetary boundaries : Guiding human development on a changing planet », *Science*, 2015.

[31] Toutes les enquêtes chiffrées (cf. Philippe Roman, « Les pauvres sont-ils vraiment les plus gros pollueurs ? », *Idées économiques et sociales*, n° 165, 2011) présentent des moyennes pouvant cacher de fortes disparités d'empreinte écologique au sein d'une même strate de revenus.

[32] Selon Aurélien Boutaud, lors de son audition par le groupe de travail, en novembre 2015. Autrement dit, un même individu peut « dépasser les bornes » à la fois sur le plan social, faute d'accès aux biens et services nécessaires à l'accomplissement d'une vie digne, et sur le plan environnemental. Si l'on s'en tient cependant aux seules émissions de CO<sub>2</sub>, 20 à 30 % des Français (essentiellement parmi les plus modestes) auraient une empreinte carbone soutenable.

[33] Cf. Dan O'Neill, *Enough Is Enough. Building a Sustainable Economy in a World of Finite resources*, Paperback, 2015. Cf. aussi les projections établies par Pascal Canfin, alors ministre français du Développement, lors d'une conférence organisée à Sciences Po par l'Institut Veblen et l'Iddri, le 18 octobre 2013.

[34] Et encore, ce calcul, proposé par l'OCDE et l'Agence internationale de l'énergie, se fonde sur un mix énergétique qui reste assez fortement consommateur d'énergies fossiles. Cf. OECD/IEA, *Energy for all*, 2011, pp. 26-27 [www.worldenergyoutlook.org](http://www.worldenergyoutlook.org)

[35] Kate Raworth, *op.cit.*

[36] L'expression est reprise à son compte par le pape François, *Laudato Si'*, § 51. L'accord de Paris sur le climat parle, lui, de « responsabilités communes mais différenciées ».

[37] De préférence à « vivre mieux », comme nous y invitent les sagesses latino-américaines.

[38] Cyril Dion et Mélanie Laurent, *Demain*, 2015.